Réf. Farde e-Assemblées : 2724117

N° OJ : 121

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2026

Objet : Propreté Publique.- Asbl "Brussels Major Events".- Subside : 58.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'événement "Plaisirs d'Hiver" est un événement phare dans le décor bruxellois, qui attire près de 3 millions de visiteurs venant du monde entier ;

Considérant que la capacité logistique au niveau du service Propreté Publique de la Ville est insuffisante pour garantir une propreté continue des différents sites ;

Considérant que, dès lors, l'asbl "Brussels Major Events" peut renforcer les équipes du département Espaces publics et verts pour ce qui concerne le maintien de la propreté et la gestion des déchets, et qu'elle demande, à cette fin, le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir les actions de l'asbl en matière de propreté public durant l'événement "Plaisirs d'Hiver" par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est, proposé d'octroyer un subside de 58.000,00 EUR à l'asbl ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 58.000,00 EUR à l'article 87605/33202 du budget ordinaire de 2026 à l'asbl "Brussels Major Events" pour veiller à la propreté et pour la gestion des déchets lors de l'événement "Plaisirs d'Hiver" en 2026.

Annexes :